

Gestion déléguée

Entrée en service du nouveau matériel de collecte de déchets



Les nouveaux engins sont préalablement passés au centre de dédouanement et d'homologation.



Les gestionnaires délégués ont opéré leur mise à niveau suite à la réception de la totalité des nouveaux engins. Le nouveau matériel devra être opérationnel dès jeudi prochain, une cérémonie officielle est prévue à cet effet.

Plus que quelques jours avant l'entrée en service des nouveaux engins de collecte de déchets. Les deux gestionnaires délégués, Sita El Beida et Averda, ont en effet réceptionné la totalité du nouveau matériel mentionné dans le nouveau cahier des charges. Une cérémonie officielle sera organisée jeudi 4 septembre 2014 au niveau d'El Hank suite à laquelle le nouveau matériel deviendra opérationnel.

Les nouveaux engins et autres bacs et corbeilles avaient préalablement fait l'objet d'un processus d'homologation, afin de certifier leur confor-

mité avec ce qui est stipulé dans le cahier des charges. Auparavant, le matériel a été soumis au processus de dédouanement. À souligner également que l'entrée en service de la nouvelle génération de matériel sera synonyme de l'entrée en vigueur de l'application, désormais, des pénalités en cas de non-respect du cahier des charges, pour tous les volets se rapportant à la gestion déléguée des services de propreté.

Au total, les deux délégataires ont investi quelque 440 MDH pour cette première phase de mise à niveau tel que stipulé dans le contrat. Selon Firas Arakji, DG d'Averda, une en-

veloppe de 200 MDH a été mobilisée pour l'acquisition du nouveau matériel.

Ce montant a servi à l'achat de 130 engins de collecte et quelque 10.000 conteneurs, bacs et corbeilles. À noter également que la société emploie 2.000 personnes dédiées aux différents aspects de

son métier. «Valeur d'aujourd'hui, tout le matériel a été réceptionné et, chaque année, nous consentirons de nouveaux investissements pour l'achat de matériel, en fonction des besoins et du développement de la ville, afin d'assurer un service efficace», affirme Firas Arakji. Pour sa part, Sita El Beida, qui emploie

2.200 personnes dans les services de propreté, a injecté 240 MDH pour la mise à niveau de son parc à travers l'acquisition de 109 nouveaux camions et 28 engins de nettoyage, en plus de 2.030 bornes d'apport volontaires, permettant la dépose de déchets, emballage, verre, journaux, textiles, etc. Selon Ahmed Lyacini, directeur relations publiques chez Sita El Beida, le matériel nécessaire à la mise à niveau du service a entièrement été livré.

Les deux gestionnaires délégués indiquent également que l'ensemble du matériel réceptionné est prêt à l'emploi. Chose qui deviendra effective le jour même de la cérémonie officielle. À noter également que les gestionnaires délégués avaient un délai de 6 mois pour opérer la mise à niveau stipulée dans le cahier des charges. Le contrat de gestion déléguée étant entré en vigueur le 1^{er} mars 2014, l'avènement du mois de septembre courant constitue l'arrivée à terme de cette période de trêve. Période durant laquelle ils ne risquaient pas de sanction en cas de manquements par rapport aux termes du contrat. Chose qui ne sera plus le cas désormais. ■

Abdelhakim Hamdane

Plus de 2.400 tonnes de déchets produits au quotidien

La métropole produit un peu plus de 2.400 tonnes de déchets par jour. À elle seule, la préfecture d'arrondissements de Hay Hassani en produit 343 tonnes au quotidien. En ce qui concerne le budget annuel alloué au service de propreté, celui-ci est de l'ordre de 530 MDH. Il y a lieu de souligner que la collecte de déchets

peut coûter entre 265 et 575 DH la tonne, selon la nature des déchets (ménagères, solides, etc.). Le secteur emploie par ailleurs 4.200 personnes, dont près de 1.500 dépendent de la commune urbaine. Le nouveau cahier des charges, entré en vigueur en mars dernier, prévoit un nouveau cadre technique à travers l'instauration de la col-

lecte sélective selon la nature des déchets, ainsi que la création de points de regroupement aménagés. Au total, 870 points de regroupement pour toutes sortes de déchets seront développés au niveau de différentes zones de la ville. Ceux-ci seront dédiés au conditionnement des déchets avant leur envoi à la décharge.